

PROJET ASSOCIATIF INTERLOGEMENT93

2022-2027



Interlogement93



UN PROJET ASSOCIATIF CO-CONSTRUIT

Pour construire son projet politique 2022-2027, l'association a choisi d'associer l'ensemble de ses composantes à son processus de réflexion.

Interlogement93 a fait le choix de l'intelligence collective, en réunissant successivement ses salarié-e-s, des personnes accompagnées, puis en proposant à l'ensemble de ses partenaires de se joindre à ce travail en participant à des ateliers « mixtes » qui auront regroupé : des personnes accompagnées, des salarié-e-s de l'association et des salarié-e-s de son réseau, des partenaires du territoire, des financeurs, des administrateurs de l'association et des représentants des associations adhérentes.

La gouvernance de l'association s'est appuyée sur l'ensemble de ces travaux pour définir ses orientations stratégiques, pour promouvoir le droit au logement, réaffirmer son souhait de peser dans le débat public, et pour renforcer son rôle de coordination et d'expérimentation sur ses territoires d'intervention.

Le projet associatif a été adopté à l'unanimité, en Assemblée générale, au mois de juin 2022.



01 L'HISTOIRE D'INTERLOGEMENT93

Un réseau qui se donne pour mission la mise à l'abri, l'hébergement et l'accès au logement des personnes en situation de précarité, notamment en Seine-Saint-Denis

02 LA FORCE D'UN RÉSEAU POUR AGIR ET TRAITER DE LA COMPLEXITÉ DES BESOINS

- Un rôle fédérateur
- Une fonction d'opérateur
- Le développement de réponses par l'innovation
- Une fonction d'observatoire social et de plaidoyer
- Une fonction d'employeur

03 DES VALEURS PARTAGÉES AU SEIN DU RÉSEAU QUI FONDENT LES ACTIONS ET POSITIONS D'INTERLOGEMENT93

- Les valeurs
- Trois grands principes d'action
 - Faire ensemble et expérimenter
 - Accompagner et soutenir l'autonomie
 - Agir en partenariat

04 DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Des constats partagés
- Trois axes stratégiques structurants
 - Un réseau associatif doté d'un pilotage inter associatif
 - Un nouveau défi, le parcours simplifié « de la rue au logement »
 - Élargir le périmètre des actions d'Interlogement93

05 SUIVI ET ÉVALUATION

L'HISTOIRE D'INTERLOGEMENT93

Un réseau qui se donne pour mission la mise à l'abri, l'hébergement et l'accès au logement des personnes en situation de précarité, notamment en Seine-Saint-Denis.

Créée en 1990, l'association Interlogement93 est née de la volonté d'associations d'accueil et d'hébergement ou gérant des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, et de toutes les structures d'accompagnement de publics qui présentent des parcours ou qui ont des difficultés spécifiques en Seine-Saint-Denis, de se réunir pour rendre effectif l'accès au logement de droit commun et faciliter la sortie des dispositifs d'hébergement. Le réseau fédératif, né en application de la loi Besson, inscrit son action dans le droit au logement à valeur constitutionnelle.

Interlogement93 s'articule autour de trois axes majeurs constitutifs de son action :

Un rôle fédérateur, celui d'être une tête de réseau portée par une gouvernance associative qui promeut l'indépendance et le libre arbitre dans le partenariat avec les pouvoirs publics et développe une capacité collective de plaidoyer, en pertinence avec l'expérience de ses pratiques sociales et solidaires.

Un ancrage territorial qui donne à l'association une légitimité fondée sur sa connaissance des besoins du territoire. Cette connaissance émerge des actions portées par les adhérents et directement par Interlogement93, dans leur dimension territoriale, en lien étroit avec les partenaires de l'État et de la collectivité territoriale. Ces partenariats s'expriment dans des coopérations avec des structures extérieures au réseau des adhérents qui favorisent des expérimentations, de la réflexion et de la recherche. Ils ciblent l'évolution des textes réglementaires, des pratiques et des financements.

Un double dynamique – opérateur de terrain et porte-parole du réseau – qui permet de mener les missions de service public de façon collective et innovante avec les associations adhérentes.

C'est l'articulation entre actions, capitalisation des connaissances et construction de positions communes qui nourrit la pertinence et l'originalité reconnue à Interlogement93 par ses interlocuteurs. C'est à ce titre qu'elle siège dans des instances à l'échelle départementale et régionale, ce qui lui permet d'exprimer les positionnements du réseau pour contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

LA FORCE D'UN RÉSEAU POUR AGIR ET TRAITER DE LA COMPLEXITÉ DES BESOINS

Un rôle fédérateur

Pour apporter des solutions sur le territoire, la stratégie de l'association repose sur son réseau fédératif. Elle permet de peser davantage auprès des pouvoirs publics et de soutenir des projets collectifs. Interlogement93 s'efforce de siéger et de représenter le positionnement fédératif dans toutes les instances exécutives ou consultatives des champs d'intervention de l'ensemble des adhérents.

La force fédérative repose sur :

- l'adhésion aux principes communs énoncés dans une charte,
- les prises de décisions solidaires,
- le partage des projets et l'échange des savoirs, la coopération entre les adhérents,
- l'animation du réseau, le soutien aux associations adhérentes en termes d'ingénierie et de formation dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement.

La stratégie d'Interlogement93 consiste à structurer le partenariat, le formaliser au-delà des relations individuelles, le pérenniser, multiplier les complémentarités et diversifier les champs de compétences par la richesse des métiers différents qu'offre son réseau.

A propos des enjeux régionaux qui peuvent orienter le développement de l'offre, Interlogement93 s'appuie sur des constats partagés pour répondre aux options des services de l'État avec pertinence. Cela implique le rôle d'interface d'Interlogement93 en qualité de tête de réseau. Cela suppose aussi de disposer d'un niveau d'information nourri par la nature plurielle de son réseau inter-domaines, où exercent des spécialistes et des généralistes.



● Une fonction d'opérateur

Interlogement93 est l'opérateur unique 115 – SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) en Seine-Saint-Denis depuis 2010, sur un modèle original au service des personnes en précarité qui repose sur la capacité de réponse du réseau associatif.

L'association porte également des dispositifs d'accompagnement vers et dans le logement et des services transversaux d'évaluation sociale et d'orientation. Interlogement93 développe en interne des compétences à l'interface avec des champs d'intervention complémentaires pour un accompagnement global de qualité.

En tant que réseau et acteur reconnu dans sa mission, des formations sont proposées aux salariés de toutes ses associations adhérentes et de ses partenaires opérationnels pour les soutenir dans l'accompagnement de leurs publics vers le logement.

Pour alimenter sa dynamique innovante, le réseau promeut des parcours professionnels croisés au sein des associations.

● Le développement de réponses par l'innovation

Fortes des compétences transversales des associations adhérentes, Interlogement93 se veut être un incubateur d'expérimentations en réponse aux besoins spécifiques des différents publics accompagnés.



● Une fonction d'observatoire social et de plaidoyer

L'association fédérative puise dans les actions qu'elle mène en tant qu'opérateur ainsi que dans celles de son réseau, les données qui lui permettent d'assurer une veille sociale pointue et lui donne une place d'expert en connaissance des besoins des publics.

Elle nourrit une activité de plaidoyer qui s'appuie sur ces connaissances et sur une volonté politique de défendre les droits des personnes en situation de précarité en Seine-Saint-Denis et d'influer les politiques qui leur sont destinées.

● Une fonction d'employeur

En tant qu'opérateur, l'association assume une responsabilité d'employeur qui l'engage auprès de ses salariés.

Elle porte une attention particulière à leur formation pour assurer la qualité de l'accompagnement social qu'ils mettent en oeuvre et pour consolider leurs compétences dans un souci de sécuriser leur parcours professionnel.

03

DES VALEURS PARTAGÉES AU SEIN DU RÉSEAU QUI FONDENT LES ACTIONS ET POSITIONS D'INTERLOGEMENT93

Les valeurs

Inconditionnalité de l'accueil et solidarité avec les personnes accompagnées

Respecter la dignité et les valeurs de toute personne, ses croyances, ses origines, sa philosophie, son genre, quels que soit son statut administratif.

Respect

Promouvoir des pratiques qui considèrent les projets personnels et la libre adhésion des personnes accompagnées.

Mobilisation

Défendre l'accès aux droits fondamentaux des personnes accompagnées et exiger que les principes de justice, d'équité et de non-discrimination soient au centre des politiques sociales.

Engagement

Servir l'implication et l'entraide entre les associations du réseau, leurs publics et avec leurs professionnels pour développer toutes formes de coopérations.

Trois grands principes d'action

Faire ensemble et expérimenter

Faire avec les personnes accompagnées, faire avec les associations adhérentes, dans le cadre du code de l'action sociale et des familles et du code de la construction et de l'habitation, en s'appuyant sur la diversité des associations et des personnes accompagnées pour que des synergies et la transversalité produisent des réponses sociales, nouvelles et adaptées. Ces coopérations favorisent l'émergence de solutions et d'expérimentations utiles aux problèmes sociaux.

Accompagner et soutenir l'autonomie

Réunir les compétences professionnelles est un gage pour la qualité de l'action de l'association : prendre en compte chaque individu avec une écoute et un accompagnement personnalisé qui reconnaissent la globalité des difficultés sociales. S'appuyer sur les capacités des ménages, leur expérience des épreuves et la force de leur résilience pour les accompagner vers le droit commun. Faire valoir le principe de la responsabilité de chacun dans le projet. Proposer aux salariés du réseau de partager leurs savoir-faire pour développer leurs pratiques professionnelles liées à l'accès au logement et au maintien dans celui-ci.

Agir en partenariat

L'accompagnement global des personnes et le respect de leur projet de vie impliquent le développement de partenariats avec des acteurs engagés dans des domaines complémentaires tels que la santé, le handicap, les modes d'accueil, l'insertion sociale, la protection de l'enfance, la formation professionnelle et la culture. Une attention particulière est portée aux publics qui vivent des difficultés spécifiques, notamment aux femmes victimes de violence. Interlogement93 contribue à la vitalité des réseaux de partenariat en siégeant dans différentes instances départementales et régionales.

4

DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Pour répondre aux défis que soulève le contexte social autour des enjeux de l'accueil de l'hébergement et de logement, le réseau se dote d'un nouveau plan d'orientation.

Des constats partagés

L'analyse menée conjointement au sein du réseau Interlogement93 fait ressortir des constats partagés par les associations adhérentes.

Un renversement d'opérationnalité logique

La pénurie de logements et les critères d'accès à l'habitat social ont obligé les acteurs sociaux à s'adapter successivement aux directives des pouvoirs publics qui ont limité le nombre des relogements et la gestion de multiples dispositifs intermédiaires d'habitation avec le statut d'hébergé ou de sous-locataire pour les ménages, paradoxalement avec l'application de la loi du Droit au logement opposable (2007). C'est aussi globalement une remise en cause du principe de l'inconditionnalité de l'accueil, alors que les personnes sans droits sont plus nombreuses.

Un contexte de précarité croissante et de saturation des dispositifs

Les 5% de personnes les plus précaires à qui s'adressent les actions d'Interlogement93 s'enlissent dans une précarité plus dure et la liste des publics prioritaires s'accroît.

Les dispositifs d'hébergement sont saturés et les dispositifs « aller vers » se multiplient en direction des sans abri.

Les crises internationales, géopolitiques et climatiques entraînent des flux croissants de personnes poussées à migrer dans des conditions traumatisantes avec de forts impacts sur leur santé. Parmi eux, les mineurs non accompagnés qui ne sont pas tous pris en charge par les collectivités territoriales.

Les services publics sont fragilisés et ne jouent plus leur rôle de filet de sécurité, tandis que les personnes ont besoin d'une prise en charge globale et d'un parcours coordonné, avec des réponses administratives et sociales transverses.

Des appels à projet à l'échelle régionale comme modalité unique de convention avec les institutions publiques

Les associations sont mises de fait dans un environnement concurrentiel, auquel Interlogement93 doit résister et parfois s'adapter quant aux conditions imposées.

Cette modalité exige une plus grande coordination entre les acteurs et une plus forte coopération pour que les opérateurs puissent se positionner et répondre aux besoins spécifiques selon leur expertise. Ces deux logiques de coordination et de coopération peuvent garantir la qualité et la pertinence des dispositifs dédiés aux personnes.

Un secteur du travail social en crise

De façon progressive se confirme une crise du recrutement pour les postes qualifiés du secteur sanitaire et social, socio-éducatif et de l'action sociale. La stagnation des salaires conventionnels, la dégradation des conditions de travail et la dévalorisation de ces emplois de service entraînent un grand nombre de postes vacants, ce qui fragilise les équipes et dégrade la qualité des interventions déjà éprouvées au cours de la crise sanitaire. Interlogement93, avec les fédérations représentatives des secteurs d'activités, les organismes de formation et les associations adhérentes, doit s'engager pour la promotion et la revalorisation des métiers de l'humain dans leur qualification et leur diversité.



Trois axes stratégiques structurants

- **Axe n° 1: Un réseau associatif doté d'un pilotage interassociatif**

Interlogement93 est composée d'associations indépendantes et professionnelles. Elles soutiennent le projet du droit au logement pour tous et sont conscientes que la force d'un réseau est nécessaire pour concrétiser ces engagements dans l'accompagnement vers un logement des personnes les plus précaires.

Interlogement93 offre un espace d'échanges original entre associations du réseau, certaines ayant développé une expertise et une taille importante dans le champ de l'hébergement et du logement intermédiaire sous toutes ses formes, d'autres étant engagées auprès de publics rencontrant des problématiques spécifiques.

Sa gouvernance associative est garante de la cohérence du réseau fédératif avec l'activité opérationnelle de l'association et de la place accordée à l'expertise de toutes les associations adhérentes, quels que soient leur taille et leur périmètre d'action.

Se concerter

Cet espace est primordial pour rechercher les réponses les plus adaptées pour accompagner toute personne vers et dans un logement selon un principe d'équité. Il incite pour cela à la pratique d'échanges complémentaires entre les structures des adhérents et d'Interlogement93. Ceux-ci visent à coordonner les réponses et cultiver la coopération entre les projets d'intervention.

Interlogement93 peut être le lieu d'un travail de pré-concertation entre les associations pour s'extraire des logiques de concurrence et des calendriers qu'elles imposent.

Partager

Parce qu'un réseau est vivifié et composé des professionnels qui y sont engagés, Interlogement93 favorise les échanges entre les salariés des associations adhérentes pour soutenir la qualité de l'accompagnement des personnes au sein des instances de la vie associative.

Le partage d'information au niveau des directions et des administrateurs des associations adhérentes entretient quant à lui une confiance nécessaire pour assurer la coordination des réponses aux besoins des personnes accompagnées sur les territoires d'action.

Interlogement93 témoigne de ses expériences et diffuse son expertise vers les différents domaines de la vie publique.

Plaidoyer

C'est sur le dynamisme de ce réseau que peut s'élaborer les formes de plaidoyer nécessaires pour rendre visible des causes négligées, corriger les cas d'exclusion que laissent les politiques publiques générales et faire valoir des actions de promotion au service d'une meilleure insertion de tous.

Gouverner

La gouvernance d'Interlogement93 évoluera pour intégrer l'expérience et les propositions des personnes accompagnées.

Parce qu'elle pilote les orientations de l'association, elle peut être appelée à évoluer pour rester en capacité d'assurer ce rôle sur un périmètre qui serait amené à changer.

● **Axe n° 2 : Un nouveau défi, le parcours simplifié
« de la rue au logement »**

Passer d'une logique d'hébergement à celle du logement d'abord nécessite la mobilisation de l'intelligence et l'expérience de tout le réseau. Il s'agit d'accompagner dans le logement plutôt que vers le logement sans opposer « logement » et « hébergement » et sans laisser sans réponse certaines catégories de personnes.

De la connaissance et de la diversité des besoins ainsi que de la pluridisciplinarité des approches pourront émerger des expérimentations pour agir sur les zones d'impuissance et pour l'accueil des personnes sans droit ni titre, malmenées par la réalité des dispositifs.

Dans cette approche globale, Interlogement93 a un rôle d'interface à jouer pour co-construire des réponses entre les champs du logement et de l'hébergement et ceux de l'accompagnement social (santé, parentalité, etc). Investir ce rôle nécessite de développer des compétences en interne pour se concerter avec les acteurs qui portent les dispositifs de ces thématiques, complémentaires à celles du logement.



● **Axe n° 3 : Élargir le périmètre des actions d'Interlogement93**

Forte de l'expertise qu'elle a développée en Seine-Saint-Denis depuis sa création, Interlogement93 déploie son activité pour accompagner les ménages en précarité, notamment issus du territoire, vers un logement au-delà du département.

Cette évolution forte pour l'association est mue par trois raisons :

1. Sa connaissance fine des besoins du territoire de la Seine-Saint-Denis l'a amené à défendre un rééquilibrage entre les territoires d'Île-de-France pour accueillir les ménages les plus précaires.
2. Elle souhaite se donner les moyens de respecter les souhaits de projets de vie des ménages qu'elle accompagne, en ouvrant des possibilités hors du département de Seine-Saint-Denis.
3. Dans le cadre de la régionalisation des politiques publiques, elle souhaite partager et mettre en oeuvre les valeurs défendues par le réseau et son principe d'ancrage de ses actions dans un diagnostic territorial précis.

Il s'agit de s'appuyer sur ses adhérents qui agissent déjà au-delà du département de Seine-Saint-Denis pour animer une réflexion au sein du réseau à une échelle élargie. Interlogement93 pourra ainsi contribuer à l'évolution des politiques publiques régionales en déployant les valeurs d'inconditionnalité, de respect et d'engagement qui sont au cœur de son projet.

Cela passera par la co-construction de réponses innovantes sur des dispositifs régionaux qui pourront être portés par des partenaires et par Interlogement93. Elle sera amenée de fait à développer de nouveaux partenariats territoriaux.

La gouvernance associative sera vigilante à ce que l'organisation se dote des structures opérationnelles adéquates et à articuler ce déploiement avec l'animation des associations adhérentes spécifiquement implantées en Seine-Saint-Denis. En fonction des événements, elle sera amenée à évoluer pour garantir son indépendance.

05

SUIVI ET ÉVALUATION

Interlogement93 se dote d'un outil de suivi de la mise en œuvre des axes d'orientations du projet associatif. Les résultats seront partagés en assemblée générale. Le projet associatif est complété par un plan d'action qui pourra être évalué à mi-parcours.

Le projet associatif a été validé par l'assemblée générale du 2 juin 2022 et sera réactualisé en 2027.

**Les associations adhérentes,
le conseil d'administration et le bureau d'Interlogement93 remercient les personnes qui se
sont mobilisées pour ce projet, notamment lors de nos ateliers :**

Les personnes accompagnées par Interlogement93,
Nos partenaires : la Fédération des acteurs de la Solidarité, le Fondation Abbé Pierre, l'AFFIL,
les services de la DRIHL, le conseil départemental 93, Delta/Samusocial 75,
l'hôpital Delafontaine et la Dac 93 sud,
L'ensemble des salariés d'Interlogement93 et les salariés du réseau,
Le cabinet ALJM conseil, Anne-Laure Joly, qui a accompagné ce projet.

info@interlogement93.net

Les adhérents d'Interlogement93

ADEF – Adept – AEF 93/94 – AEPC Concorde – AISPJA – ALJT – ALTERALIA – Amicale du Nid 93 – ASMAE La Chrysalide -
ATD Quart Monde – Aurore – AVVEJ – Cap à cité - CASP / ARAPEJ 93 – Cités Caritas – Coallia – Devenir -
Droit d'enfance / Les nouveaux cèdres – Emmaüs Alternatives - Emmaüs Solidarité – Empreintes – Essor 93 - Fondation A. Glasberg –
France Horizon - Les petits frères des pauvres – GRAJAR93 – Group'Aisse - Groupe SOS Solidarités – Hôtel Social 93 – Ikambere -
La Main Tendue – La Marmite – Le chantier d'insertion des Restos du Cœur – Leda ALJM - Le Refuge – Métabole 93 –
Rues et Cités Sauvegarde 93 – Secours Catholique– Soliha Est Parisien - SOS Femmes Seine-Saint-Denis – Taf et Maffé